

DUGNY

Plus #04

✘ L'aéroport ne doit pas devenir l'eldorado de la musique électronique



SOMMAIRE



PORTRAIT



PLUS D'ACTION



PLUS D'ACTUS



PLUS D'IMAGES



PLUS DE PATRIMOINE



PLUS D'EXPRESSION



PLUS D'INFOS

DUGNY
Plus^{#04}



Hôtel de Ville - 1, rue de la Résistance - 93440 Dugny - 01 49 92 66 66
communication@mairie-dugny.fr • Site Internet : www.ville-dugny.fr • Directeur de la
publication : Quentin GESELL - Maire • Directrice adjointe de la rédaction Conception
graphique et réalisation : Manuela DOS SANTOS • Journaliste Alexandre RABIA Photos :
@service communication / @Marie Lopez-Vivanco / @Fred Digan • Juin 2022 • Tiré à 5000 ex.
Imprimeur : Desbouis Gresil • Distributeur : Champar





Chères Dugnysiennes, chers Dugnysiens,

Le 24 avril dernier, la démocratie a parlé et les Français ont choisi de reconduire M. Emmanuel Macron à la Présidence de notre République pour un nouveau quinquennat.

Comme beaucoup d'entre vous, je regrette que cette élection n'ait pas été l'occasion d'avoir de véritables débats sur les priorités des Français, laissant souvent place à des combats d'égos et à l'absence de propositions concrètes pour notre pays.

Malgré cela, et parce que je souhaite le meilleur pour les Français, permettez-moi de formuler le vœu républicain que ce mandat soit une réussite pour la France.

Je tiens tout particulièrement à remercier l'ensemble des élus et citoyens qui ont assuré la tenue des bureaux de vote et le bon déroulement des opérations électorales sur notre ville. Merci aussi à celles et ceux qui se sont portés volontaires pour dépouiller les suffrages.

Les 12 et 19 juin prochains, vous serez appelés à élire votre député pour ce nouveau quinquennat, à l'occasion des élections législatives.

Trop souvent, ce scrutin est boudé par certains électeurs, pourtant c'est bien celui-ci qui déterminera de quoi les cinq prochaines années seront faites. Car, ne l'oublions pas, les députés sont celles et ceux qui proposent, corrigent, examinent et votent les lois. Ils sont la représentation de notre territoire et de nos voix à l'Assemblée nationale.

Alors, quelle que soit votre orientation politique, je ne peux que vous inviter à voter pour élire votre député.

Les 12 et 19 juin, rendez-vous dans les bureaux de vote de Dugny pour faire vivre notre démocratie !

Quentin GESELL
Maire de Dugny

A vibrant concert scene with a large crowd of people, many with their hands raised in the air. The stage is illuminated with bright, colorful lights, and a shower of confetti is falling from the ceiling. The overall atmosphere is energetic and celebratory.

DOSSE

Festivals de musique électronique : le Maire interpelle le Préfet de Police

Le week-end des 14 et 15 mai, un festival de musique électronique a causé de nombreuses nuisances sonores pour les riverains. Une situation inacceptable qui a amené Monsieur le Maire, Quentin Gesell, et cinq de ses collègues élus des villes voisines à écrire au Préfet de Police.

Après deux festivals qui se sont tenus en septembre dernier et un troisième en décembre 2021, un nouveau festival de musique électronique s'est déroulé le week-end des 14 et 15 mai, dans le périmètre aéroportuaire de l'aéroport du Bourget.

Nuisances sonores, problèmes de sécurité, incivilités, ces événements perturbent régulièrement la vie des riverains. « Notre crainte est que ce site devienne un repère de la musique électronique, que nous ayons une multiplication de ces événements sur la plateforme aéroportuaire », a expliqué Quentin Gesell dans la matinale de BFM Paris Île-de-France le mercredi 18 mai dernier. En plus des différentes nuisances sonores de jour comme de nuit, les incivilités entraînent une mobilisation supplémentaire des services des différentes villes situées aux alentours des sites.

De ce fait, Monsieur le Maire, accompagné des maires du Bourget, du Blanc-Mesnil, de Bonneuil-en-France et de Garges-lès-Gonesse, ainsi que du sénateur Thierry Meignen, n'ont pas attendu que la situation se répète et ont pris les devants en écrivant un courrier au préfet de police, Monsieur Didier Lallement.

« Lors des différentes réunions de la commission de sécurité de cet événement, les élus locaux ont fait part à plusieurs reprises de leurs inquiétudes liées aux nuisances sonores d'un tel événement. Un sujet qui n'a pas été pris en compte, ni par vos services, ni par l'organisateur de l'événement », ont précisé les élus dans leur courrier.

Ils demandent également à Monsieur le Préfet « de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher la tenue d'événements similaires dans le périmètre [des] villes, et notamment ceux annoncés pour les week-ends des 26 et 27 août et des 16 et 17 septembre prochains ».

Le Maire est maintenant dans l'attente d'une réponse du Préfet, en espérant que celle-ci soit positive pour le bien-être des riverains des villes voisines de l'aéroport du Bourget.

Véhicules électriques : les stations de recharge sont en service !

Métropolis, le réseau de bornes de recharge de la Métropole du Grand Paris et la Ville de Dugny, ont récemment mis en service une station de 6 points de recharges, place Gabriel Péri, à l'emplacement des anciennes bornes Autolib'.

Les bornes de recharges « Citadines » installées à Dugny permettent de charger à une puissance jusqu'à 22 kW. Elles sont accessibles à tout type de véhicule électrique et hybride rechargeable ainsi qu'aux deux roues électriques.

En pratique, comment recharger son véhicule électrique ?

La recharge peut se faire de trois façons :

- Simply et sans inscription avec un paiement par carte bancaire sans contact proposé par le totem interactif de la station.
- Via le site internet ou l'application Métropolis qui permet de localiser une borne, réserver son emplacement, lancer sa charge et régler par carte bancaire.
- Avec son badge abonné, directement sur la borne de recharge.

À quel tarif recharger son véhicule électrique ?

La facturation sur les bornes Métropolis se fait au kWh de recharge, ce qui signifie que le coût de la recharge correspond à la quantité d'énergie délivrée et non pas au temps passé à charger.

Le coût de la recharge varie de 0,36€ à 0,65 le kWh. Une fois la charge terminée, les frais de stationnement sur l'emplacement sont de 1€ les 15 minutes.

Métropolis propose aux utilisateurs réguliers deux formules d'abonnement.

Ces abonnements sont disponibles sur le site <https://www.metropolis-recharge.fr/>.





Élections législatives 2022 : du nouveau pour le vote par procuration

Vous serez absent le jour des élections législatives ?
Vous pouvez choisir de voter par procuration. Depuis le 1^{er} janvier 2022,
il est possible de choisir un électeur inscrit sur les listes électorales
d'une autre commune que la sienne.

Les élections législatives se dérouleront les dimanches 12 et 19 juin 2022. En cas d'impossibilité à se rendre aux urnes pour des raisons personnelles, familiales ou professionnelles, il existe une solution pour faire entendre sa voix : le vote par procuration.

Cette démarche permet de charger un autre électeur de voter à sa place. **Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez donner procuration à n'importe quel électeur de confiance. Il n'est plus nécessaire qu'il soit inscrit dans la même commune que la vôtre.**

Comment s'effectue la demande ?

Vous pouvez donner procuration de trois façons :

- **Sur Internet** : En ligne sur le site Maprocuration.gouv.fr.
- **Imprimer le formulaire CERFA** disponible sur le site de service-public.fr
- **sur place** : Vous pouvez vous rendre directement dans un commissariat de police (où qu'il soit), une gendarmerie (où qu'elle soit), le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou résidence, un lieu accueillant du public défini par le préfet, un consulat.

Bon à savoir

Si un handicap ou une maladie vous empêche de vous déplacer, vous pouvez demander qu'un policier recueille votre demande de procuration à votre domicile. Vous devez le demander par écrit auprès du commissariat de police le plus proche de chez vous en y joignant une attestation sur l'honneur indiquant que vous êtes dans l'impossibilité manifeste de comparaître.

SERVICE DE TRANSPORT pour les personnes à mobilité réduite

La Ville vous propose un service de transport pour les personnes à mobilité réduite le jour des élections législatives, les dimanches 12 et 19 juin 2022.

**Prenez rendez-vous
en mairie au : 01 49 92 66 66**



© LPO-IDF

Atlas de la biodiversité communale

Comment agir pour accueillir la biodiversité ?

Dugny s'engage avec le soutien de l'Office français de la biodiversité dans la réalisation d'un outil d'acquisition, de diffusion de connaissance et de sensibilisation pour protéger la biodiversité.

Offrez un abri aux oiseaux

Les nichoirs pour les oiseaux sont utiles en complément de certains aménagements ou pour pallier l'absence d'habitats naturels. Ils doivent être adaptés aux espèces ciblées mais aussi à la situation et aux conditions locales. L'installation d'un nichoir doit être étudiée au préalable afin de garantir le succès de l'opération.

Nichoirs à Moineau domestique (*Passer domesticus*) et Martinet noir (*Apus apus*)

Le Moineau domestique et le Martinet noir sont deux espèces anthropophiles qui peuvent nicher dans le bâti. La rénovation des bâtiments est souvent fatale à ces deux espèces qui ne retrouvent pas les anfractuosités dans le bâti qu'elles utilisaient pour nicher.

Ces deux espèces sont bien présentes à Dugny :

Les martinets noirs	Les moineaux domestiques
Cité du Moulin Cité Langevin Cité l'Eguillez	Quartier Larivière Le cimetière et ses abords Les jardins familiaux

Quels critères doivent être pris en compte pour la construction et la pose d'un nichoir ?

Le nombre de nichoirs sera limité par les capacités d'accueil des sites et les distances à respecter entre chaque nid. La plupart des oiseaux défendent leur territoire contre les intrus de la même espèce. Il est de ce fait bon de respecter des distances minimales entre deux nichoirs pour une même espèce,

par exemple de 15 à 20 mètres pour la Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*), et de 40 à 50 mètres pour la Mésange charbonnière (*Parus major*) et encore plus éloigné pour les autres espèces

Chaque espèce ayant des exigences particulières, le nichoir doit être adapté aux espèces susceptibles de fréquenter le site :

Dimensions optimales	Trou d'envol (mm)	Fond intérieur (cm)	Hauteur intérieure (cm)	Distance trou-base (cm)	Hauteur de pose conseillée (m)
Espèces					
Mésange bleue (<i>Cyanistes caeruleus</i>)	25 à 28	13x13	23	17	2 à 5
Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>)	32	14x14	23	17	2 à 6

Période d'installation des nichoirs

La période d'installation recommandée est l'automne ou le début de l'hiver. En effet, certains oiseaux recherchent très tôt les sites favorables à leur nidification et d'autres utilisent les nichoirs en tant qu'abri et/ou dortoir en hiver et si un nichoir est installé en fin de printemps ou en été, il ne sera utilisé que l'année suivante !

Installation des nichoirs

Privilégiez l'orientation du trou d'envol vers l'est, essentiellement pour éviter la pluie. Si l'on ne peut placer l'ouverture que vers l'ouest alors allongez de quelques centimètres le toit qui protégera ainsi l'entrée du nichoir. Il est important que le nichoir soit solidement fixé et l'état de sa fixation vérifié tous les ans.

Il doit être suffisamment grand, avec une base de 12x12 cm au moins et une hauteur de 15 cm minimum entre le trou d'envol et le fond du nichoir. Il doit être résistant et imperméable aux intempéries. Il doit imiter au mieux les conditions naturelles, l'intérieur doit être laissé brut, non traité et non raboté pour que les oiseaux puissent sortir en s'accrochant aux rugosités du bois. L'extérieur est de couleur neutre, le mieux étant de le laisser se patiner ou le recouvrir d'écorce.

Protection contre les prédateurs

Il est extrêmement important de bien localiser ces installations à l'abri des dérangements et des prédateurs, contre un mur ou sur les arbres. L'ouverture sera à l'est ou au sud et la hauteur sera d'au moins 3 mètres. Il s'agit d'éviter de disposer le nichoir au faîte des murs ou à proximité de branches horizontales, facilement accessibles aux chats et autres prédateurs.



Un emploi, un stage, une formation ?

En complément des structures dédiées, la Ville propose aux Dugnysiens en recherche d'emploi ou de formation des outils pour faciliter leurs démarches par le biais de la Mission Emploi : accueil personnalisé, aide pratique, accompagnement à la transition ou encore reconversion professionnelle.



Comment elle fonctionne ?

La création de la Mission Emploi en 2015 est une réponse aux difficultés que peuvent rencontrer les Dugnysiens à trouver un emploi.

Elle centralise les demandes et les offres d'emploi sur le même principe que le Pôle Emploi. Parmi ces offres, nombreuses sont directement envoyées par les entreprises à la Mission Emploi. Le service sélectionne les profils les plus adaptés et les propose aux entreprises, ce qui constitue un gage de fiabilité et de confiance pour les employeurs.

Depuis 2015, **911 personnes ont été accompagnées** dans leur projet professionnel.

Les premiers chantiers des installations olympiques ont démarré l'été 2021 et de nombreuses opportunités d'emploi s'offrent aux Dugnysiens dans différents secteurs et pour tout niveau.

Les actions de la Mission emploi

En partenariat avec des associations et les acteurs locaux, la Mission Emploi intervient sur plusieurs domaines :

- **Favoriser l'insertion professionnelle des femmes** : dispositif « Des étoiles et des femmes ».
- **Pour l'apprentissage du français** : association Activ' Services 95.
- **Financement du permis de conduire** : dispositif « Un permis, un emploi » avec l'association Oxygène 3S et dispositif « Bourse au permis » avec l'EPT Paris Terres d'Envol.
- **Travailler la confiance en soi**.
- **Comprendre l'outil numérique** : avec l'association « Les Jardins numériques ».
- **Pour vos envies d'entreprendre ou financer un projet**.

La Mission Emploi accompagne tous publics

La ville met en place des événements afin d'accompagner les Dugnysiens vers l'emploi et la formation :

- **Le Bus de l'initiative**, pour rencontrer tous les acteurs locaux de l'insertion professionnelle.
- **Forum Emploi et Formation**, destiné à tous les demandeurs d'emploi.

Comment nous rencontrer ?

Sur Rendez-vous au Centre Arc-en-Ciel
2, rue Guynemer - **01 49 92 66 20**
Du **lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**, et le **vendredi de 13h30 à 17h**.



Jeudi 16 juin
Journée d'inscription à la Mission Emploi
de 9h à 17h - Centre Arc-en-ciel
2 rue Guynemer - 01 49 92 66 20



« Trouve mon galet Dugny » le jeu de piste qui fait sensation !

Depuis sa création sur Facebook et Instagram, le groupe "Trouve mon galet Dugny" a su séduire plus d'une cinquantaine de personnes.

Venu d'outre-manche, le phénomène « *Trouve mon galet* » a atteint la France l'année dernière, et plus récemment notre Ville, par l'intermédiaire de trois dugnysiennes.

Ces dernières ont décidé d'importer cette nouvelle chasse aux trésors en créant le groupe Facebook et Instagram « *Trouve mon galet Dugny* ».

Marie-Nella explique : « *Le principe est simple : on dessine sur des galets des personnages de dessins animés, de petits mots, des fleurs... puis on les cache où l'on veut. On indique ensuite sur le groupe Facebook et Instagram dédié, le lieu où le galet est caché avec une photo et un indice* ».

Une fois trouvé, le but est ensuite de faire se déplacer le galet dessiné en allant le déposer dans un autre lieu ; « *dans une gare, au pied d'un monument, dans un magasin, dans une autre ville, peu importe* ».

« *C'est la conjonction d'une idée géniale et toute simple avec une période qui l'est moins* » décrit Céline, l'une des administratrices du groupe.

En quelques mois, les trois amies ont dessiné et caché plus d'une centaine de galets sur toute la Ville. Depuis, les galets voyagent dans le département, à Rochechouart (centre de la France), Meaux, Gare de l'Est, Marseille, Bernex (Rhône-Alpes)... mais aussi au-delà. « *on a un galet qui est arrivé à Stockholm* » raconte Séverine, autre administratrice du groupe. « *Le mieux, c'est que ça aille le plus loin possible, que ça voyage au-delà des frontières* ».

Si ce jeu de piste original fonctionne bien, Marie-Nella, Céline et Séverine espèrent bien le faire durer dans le temps : « *à travers diverses occasions, en faisant des dessins particuliers, comme à l'occasion des droits de Femmes le 8 mars, à Noël,...* ». Un concept qui a également séduit au sein de l'espace Seniors et la Maison des Parents.

Alors ouvrez l'œil désormais, et si vous tombez sur l'un de ses galets décorés au hasard de l'une de vos balades, vous saurez ce qu'il vous reste à faire.

FB : Trouve mon galet Dugny
Insta : [trouve.mon.galet.dugny](https://www.instagram.com/trouve.mon.galet.dugny)



©Fabrice Bourdeau - Garde Républicaine

L'escadron moto fête ses 70 ans !

Créé en 1952, l'escadron motocycliste de la Garde républicaine logé à la caserne de Dugny assure notamment les escortes protocolaires et de sécurité réservées au Président de la République mais également aux Chefs d'Etat étrangers en visite en France.

«Au fil des années, l'escadron est monté en puissance gentiment», explique le Capitaine Jean-François P., commandant de l'escadron moto depuis le 1^{er} août 2020.

Avec son équipe de 72 personnes, ils assurent un bon nombre de missions diverses et variées. *«La principale est l'escorte du Président et des différentes autorités françaises depuis les aéroports de la région parisienne à destination du Palais de l'Élysée et autres lieux stratégiques».*

Depuis 1953, l'escadron est également engagé sur le tour de France masculin et féminin à partir de cet été afin de sécuriser la course cycliste. Les autres missions de cette unité moto répondent à des protocoles funéraires, l'escorte de détenus sensibles ou encore des escortes de greffes avec un partenariat avec l'agence biomédecine.

Chaque année, trois tests de sélection ont lieu. *«Nous sommes exigeants sur la pratique, continue le Capitaine. Nous les sélectionnons en priorité sur leurs capacités physiques et sur la pratique de la moto».*

Avant de prendre ses marques à la caserne fin juillet 2001, l'escadron était domicilié à Drancy. Pour fêter les 70 ans, une cérémonie militaire devrait avoir lieu ainsi que des festivités à la caserne après l'été.

Si vous souhaitez les reconnaître dans les rues de Dugny, les motocyclistes portent tous un casque blanc, particularité de l'escadron moto de la Garde Républicaine.

Football

Un dugnysien signe pro à Dijon !

Formé au SC Dugnysien, Reda Benchaa a disputé cette saison avec Dijon ses premières minutes en Ligue 2.

Le joueur de dix-neuf ans vient de signer son premier contrat professionnel.

Le 8 janvier dernier a marqué un petit événement dans la jeune carrière de Reda Benchaa. Alors que son équipe est menée contre Nîmes, l'entraîneur dijonnais l'envoie à l'échauffement peu avant la pause. *«Je m'échauffe, et à la mi-temps le préparateur physique me dit de continuer, donc je sens que je vais rentrer, explique Reda. Il me dit de ne pas avoir de pression, de jouer comme je sais le faire et que tout ira bien»*. Si finalement Dijon ne parviendra pas à rattraper son retard au score, Reda aura disputé l'intégralité de la seconde période en rendant une belle copie.

Parti au centre de formation de Dijon à 15 ans, et après un temps d'adaptation, Reda est aujourd'hui installé dans le groupe qui évolue en Ligue 2 et a eu l'immense joie de signer son premier contrat pro pour une durée de 3 ans le 16 mars dernier.

Né au Blanc-Mesnil, le jeune homme originaire de la cité Allende ne garde que des bons souvenirs de ses débuts au Sporting Club Dugnysien. *«J'ai connu beaucoup de coaches, Bernard et Yassine avec qui je suis resté deux ans»*. Amoureux du ballon rond, Reda ne manquait jamais une occasion de jouer. *«Je me souviens que quand je disputais un match le matin avec ma catégorie d'âge, je demandais souvent si je pouvais jouer avec la catégorie du dessus l'après-midi. Parfois ils acceptaient, parfois non (rires)»*.

Dès qu'il a du temps libre, Reda revient souvent à Dugny pour voir ses proches et sa famille, sans oublier de passer par le stade. *«C'est ici que j'ai grandi, j'y ai tous mes amis et c'est dans ce stade que j'ai fait mes premiers pas dans le foot»*.

Nous souhaitons à Reda le meilleur pour la suite de sa carrière sportive !

La Ville et le Sporting Club Dugnysien souhaitent rendre hommage au papa de Reda Benchaa, Ali Marouane Benchaa, qui nous a quittés récemment, et qui avait un grand rôle au sein du club.



© Photo fournie par le joueur

Record de licenciés pour le Sporting !

520 ! Pour la première fois depuis sa création, le club de foot de la ville a dépassé la barre des 500 licenciés. Une réussite pour Miloud Larabi, directeur technique du club. *«Nous avons 16 éducateurs qui s'occupent de tous les enfants, on a dû créer une section loisirs U11-U13 afin d'accueillir tout le monde. Il y a eu une forte demande après l'année COVID.»* Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule Miloud savoure l'arrivée du deuxième terrain dernière génération. *«C'est une autre vie ! On va pouvoir répondre à la demande de nos équipes à partir de U14 afin qu'elles puissent être encore plus compétitives»*.



Lancement du plan local d'urbanisme intercommunal : dessinez la ville de demain

Paris Terres d'Envol et ses huit communes lancent l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Véritable « projet de territoire », ce document fixe les grandes orientations d'aménagement pour 15 ans et régleme toutes les constructions de la Ville.

Un PLUi, c'est quoi ?

C'est d'abord un outil de planification qui permet de définir les grands objectifs d'aménagement sur l'ensemble des thèmes du quotidien : développement économique, environnement, logement, mobilité, transition énergétique... C'est aussi un outil d'urbanisme qui détermine les conditions concrètes d'aménagement et d'utilisation des sols à l'échelle territoriale. Bien qu'il tienne compte des spécificités de chaque ville, il a pour but de remplacer les PLU communaux actuellement en vigueur.

Dessinez la ville de demain

Situé entre l'aéroport Paris-Charles de Gaulle et Paris-Le Bourget, Paris Terres d'Envol constitue un pôle économique majeur du Grand Paris et bénéficie d'une forte dynamique de projet (arrivée de 9 nouvelles gares du Grand Paris Express, accueil des Jeux de Paris 2024). Mais c'est aussi un territoire confronté à de graves difficultés (pauvreté, fort taux de chômage) ainsi que de nombreux dysfonctionnements urbains (autoroutes saturées, coupures urbaines).

Afin de dessiner la ville de demain, son PLUi poursuit cinq grands objectifs :

- Un territoire productif et inclusif
- Un territoire attractif
- Un territoire au cadre de vie et à l'identité préservée
- Un territoire accessible à tous et acteur de la mobilité durable
- Un territoire sobre et écologique

Plusieurs étapes guideront le processus d'élaboration : le diagnostic territorial permettra d'abord l'identification des enjeux du territoire. Ensuite, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) en définira les grandes orientations d'aménagement. Enfin le règlement et les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) détermineront les règles d'urbanisme applicables au territoire à partir des orientations retenues du PADD.

Participez à la démarche

Une concertation aura lieu durant tout le processus d'élaboration pour permettre à chacun de s'informer et de contribuer au projet.

Plus d'informations : paristerresdenvol.fr



24 sites

pour 2024

5 février,

accueil de la tournée officielle des drapeaux olympique et paralympique de Paris 2024 et initiations aux sports des Jeux d'Hiver.





5 février - Remise des prix du concours « Devenez Mangaka » à la médiathèque en présence des 32 artistes qui ont été départagés par plus de 500 votants !



Février - Atelier de sensibilisation à l'école Langevin. Les principaux thèmes portaient sur la biodiversité et la protection des oiseaux dans le cadre d'un partenariat entre la Ville et la Ligue pour la Protection des Oiseaux.



22 mars - Dans le cadre de la journée mondiale de l'eau, un atelier avec 5 classes d'écoles primaires s'est déroulé dans le but de sensibiliser les enfants à cette thématique, en partenariat avec le SEDIF.



20 au 26 février - Séjour au ski à Bernex en Haute-Savoie pour 16 jeunes âgés de 11 à 17 ans. Une semaine qui leur a permis de se ressourcer à la montagne et de profiter du beau temps sur les pistes.



11 mars - Inauguration de la stèle en hommage aux Victimes du terrorisme en France et dans le monde, à l'occasion de la journée nationale dédiée à cet effet.



Devoir de mémoire

19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

24 avril : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, une grande pensée pour les personnes ayant connu l'horreur.

8 mai : 77^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.



12 mars - À l'occasion de la Saint Patrick, Dugny s'est mise au vert lors d'une soirée spécialement dédiée à la Salle Henri Salvador et à l'Espace Victor Hugo, grâce aux différents groupes qui ont fait voyager, chanter et danser les 200 personnes présentes.



19 mars - Inauguration du « Cellier dugnysien » en présence de Philippe Da Costa, Président de la Croix-Rouge française. Cette réalisation vient également s'ajouter aux nombreux partenariats développés entre la Ville et la Croix-Rouge depuis quatre décennies.



30 mars - Forum emploi et formation à la salle Henri Salvador. Cette deuxième édition du Forum en faveur de l'emploi et l'insertion des jeunes et des habitants de Dugny avait une nouvelle fois fait le plein.





20 avril - Carnaval de Dugny organisé par les centres de loisirs de la Ville.



7 mai - Après deux éditions annulées en raison des restrictions liées à la crise sanitaire, retour du traditionnel banquet des Séniors. L'occasion de mettre à l'honneur les couples dugnysiens qui ont célébré 50 et 60 ans de mariage.



27 avril - Première édition de « Dugny Cœur Animal ». L'occasion pour les habitants et leurs petits compagnons de profiter des conseils de professionnels, d'animations et ateliers pédagogiques. Merci à l'ensemble des partenaires présents qui ont assuré le bon déroulement de cette journée.



13 mai - Remise des prix du concours des décorations de Noël. En plus des traditionnels bons d'achats pour tous les participants, les gagnants des différentes catégories se sont vus remettre un trophée qu'ils pourront garder en souvenir.



PORTRAT

Le gardien a tiré sa révérence

Serge Rimet, l'un des gardiens emblématiques de Maurice Thorez, est parti à la retraite en début d'année. L'occasion pour lui de revenir sur vingt-neuf années passées à garder les murs de la cité.

« Cette dernière semaine est très rapide, pareil pour les locataires... » Dans l'un des bureaux de Seine-Saint-Denis habitat, premier bailleur social du département, Serge Rimet sait qu'il passe ses dernières heures dans la cité Maurice Thorez.

Gardien du quartier depuis 1993, l'homme qui fêtera ses soixante ans l'été prochain part à la retraite, laissant une vie professionnelle bien chargée derrière lui. « Je suis originaire du Nord de la France, j'ai travaillé six ans dans la couture et ensuite neuf ans dans une usine de traitement de laine, explique-t-il. Les deux usines ont fermé et je me suis retrouvé sans boulot ».

L'emploi étant rare dans la région à cette époque, il postule à une annonce trouvée dans le journal *Le Parisien* comme gardien de cité à Dugny. « Je ne connaissais pas du tout la Ville, j'ai visité plusieurs cités mais j'ai eu un coup de cœur pour Thorez ». Après une année à l'essai, Serge est engagé. Un poste qu'il ne quittera plus.

Gérer les conflits de voisinage, écouter les locataires, intervenir en cas de fuite, les orienter vers diverses entreprises... telles ont été les missions de Serge pendant 29 ans.

« J'ai connu beaucoup de générations. À l'époque, ce n'était pas la même mentalité. Les anciens que j'ai connus, qui sont malheureusement partis, avaient énormément de respect » se rappelle-t-il.

« Aujourd'hui, les grands frères sont mariés et sont devenus papas. L'avantage c'est que je connais tout le monde. Il y a des grandes familles à Dugny, j'ai connu plusieurs générations d'une même fratrie ».

Si des liens forts se sont créés avec certains qu'il a croisés tous les jours pendant plus d'une dizaine d'années, la limite n'a jamais été franchie. « Sinon, ça laisse la place à beaucoup de laisser-aller ». Malgré tout, Serge a pu participer à bon nombre d'événements de quartiers, comme des repas, des fêtes de mariage, des fêtes de voisins autour de bons repas ou encore des rassemblements au city-stade, adresse de toutes les générations pour partager leur passion du ballon rond.

Aujourd'hui retraité, Serge s'est installé avec sa femme Line, également ancienne fonctionnaire de la Ville, dans un petit village près de Montpellier.

Il y a trouvé le calme de la campagne. « J'ai un potager et des arbres fruitiers » sourit-il, même s'il n'oublie pas de préciser que Dugny va lui manquer. « Le travail, le contact avec les gens, cela a été mon quotidien pendant près de trente ans. Je garde de la Ville que des bons souvenirs ».

Jean-Baptiste Charles de TRICORNOT Marquis DE ROSE (1876-1916)

Aviateur militaire français et créateur de l'aviation de chasse.



Fils et petit-fils d'officiers de cavalerie, et lui-même officier de cavalerie dans les dragons, sa carrière militaire est interrompue en 1906 quand il refuse d'appliquer les ordres de sa hiérarchie lors des inventaires des biens de l'Église. Placé hors cadres, il travaille pour une société d'automobiles.

Il découvre alors l'aviation, qu'il étudie en technicien et pour laquelle il se passionne. Rappelé au service militaire en 1910, il verse aussitôt dans l'aviation en étant titulaire du premier brevet d'aviateur militaire en 1911. Acquérait très vite de l'expérience, il bat des records mondiaux et s'implique dans la modernisation des appareils comme dans la théorisation de leur emploi, en matière d'observation, de reconnaissance, d'armement et de stratégie de vol en escadrille.

Capitaine à la mobilisation d'août 1914, au début de la Première Guerre Mondiale, il est nommé chef de l'aéronautique de la 5^e armée, et a pour mission de créer la MS12, la première escadrille de chasse lors de la bataille de la Marne.

En 1916, il s'illustre lors de la bataille aérienne de Verdun en commandant quinze escadrilles de chasse qui permirent à la France de garder la maîtrise du ciel face aux Aviatik et Albatros allemands. Un tournant majeur dans la guerre.

Pendant le commandant De Rose meurt tragiquement d'un accident d'avion lors d'une démonstration sur le terrain de Villemontoire près de Soissons le 16 mai 1916.

En 1932, l'armée de l'Air française lui rend hommage à Dugny en dénommant De Rose la caserne de la base aérienne 104.

Le 1^{er} octobre 1984, la BA104 est dissoute.

Pendant la Gendarmerie Nationale reprend le nom De Rose en 2000 pour sa nouvelle caserne construite sur le même site, afin de rendre hommage à ces hauts lieux devenus historiques pour l'aviation mondiale, ainsi qu'au père créateur de l'aviation de chasse militaire française.

Cet été, une exposition mettra à l'honneur les 20 ans de la Caserne.





Caserne De Rose - 1936

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.



Dominique GAULON
Adjoint au maire,
délégué à
l'Urbanisme,
à l'Habitat,
au Développement
durable et à la
Politique
énergétique

GROUPE "DUGNY POUR TOUS" PLAN LOCAL DE MOBILITÉS : MAIS OÙ SONT DONC PASSÉS LES ÉLUS DE L'OPPOSITION ?

Le Dugny Plus de janvier vous l'annonçait : Paris Terres d'Envol élabore actuellement son Plan Local de Mobilités. Pour Dugny, il s'agit d'une réelle opportunité de défendre le projet d'une nouvelle voie routière afin de désenclaver l'axe principal du centre-ville.

Dans le cadre de l'enquête publique, une réunion publique par visioconférence était organisée le 9 février dernier, comme indiqué dans les différents supports de communication de la ville et du territoire (journal, site internet, réseaux sociaux, etc...). Ce dossier étant

très important pour Dugny, Monsieur le Maire l'a également rappelé à l'ensemble des élus Dugnysiens lors de la séance du conseil municipal du 3 février et a invité tous les groupes d'opposition à se joindre à la Municipalité pour montrer l'unité locale sur le besoin d'une nouvelle voie. Une belle occasion qui a malheureusement été manquée puisqu'aucun d'entre eux n'y a participé. Dommage.

Heureusement, vous pouvez compter sur notre majorité municipale emmenée par notre Maire, Quentin Gesell, pour porter ce projet et tout faire pour désenclaver notre centre-ville. Nous tenons également à remercier les Dugnysiens qui ont fait entendre leur voix en participant à cette réunion.



Faouzi GUELLIL
Président
du groupe

Janine LOPEZ
Franck LECONTE
Sarah BOUZID

GROUPE "AU CŒUR DE DUGNY" SE SOUCIER LES UNS DES AUTRES

Comme toute la France, nous sommes profondément choqués par les révélations faites ces dernières semaines sur les structures d'accueil pour nos anciens, notamment chez les leaders privés du secteur.

Malheureusement, ce scandale révèle les dérives du système financier lorsque nous leur confions nos vies et celles de nos proches, mais interroge aussi l'attitude de la société vis-à-vis du grand âge.

En 2020, nous avons fait un grand nombre de propositions sur ce thème comme sur d'autres, bien loin des renoncements permanents de la

majorité actuelle. Une preuve de plus avec le dernier débat budgétaire, où notre groupe a pointé la liste des engagements ni tenus, ni même engagés.

Personne dans cette ville n'a besoin des belles affiches de M. le maire et de réseaux sociaux bien maîtrisés. Chaque jour vous nous demandez des écoles rénovées, des mesures pour la jeunesse, ou encore plus de participation au débat local. Alors 2 ans après l'élection municipale, il serait peut-être temps de se mettre au travail ?



Frédéric NICOLAS
Président
du groupe

Françoise SAUVAGET
Malet DRAME

GROUPE "RENOUVEAU POUR DUGNY"

BUDGET 2022 : SANS ECLAT ET SANS PRETENTION !

Le budget 2022 présenté le 17 février dernier se révèle bien décevant à plusieurs égards.

Si ce budget prévoit des dépenses pour la rénovation énergétique de l'école Jean Jaurès, nous déplorons que rien n'est prévu pour désengorger nos écoles déjà saturées alors que la population ne cesse d'augmenter.

De même, aucune dépense nouvelle relative à de nouveaux projets structurants n'est prévue. Seules des dépenses d'études pour le projet de construction d'un conservatoire (déjà

inscrites en 2021) sont reconduites. Gardons malgré tout espoir que ce projet promis depuis de nombreuses années se concrétisera un jour...

Aussi, nous sommes toujours en attente de mesures pour solutionner la « pagaille » en matière de stationnement sur la place Gabriel Péri, ainsi que d'une volonté politique de dynamiser le centre-ville en retrouvant des commerces disparus (librairie, laverie, coiffeur, établissement bancaire,...) essentiels à de nombreux Dugnysiens.

Pour conclure, le budget 2022 se révèle sans éclat et sans prétention, et nous craignons qu'il ne s'agisse encore d'une année pour rien...



Julie SANS
Conseillère
municipale

Michel ADAM
Séverine LEVÉ
Mohamed IMZILNE

GROUPE "LA FORCE DE L'EXPÉRIENCE"

Lors du dernier conseil municipal, nous avons assisté à la présentation du rapport d'orientation budgétaire pour l'année 2022. Nous avons pu constater un manque de transparence et de communication sur certains projets. Nous prenons pour exemple, l'acquisition des terrains situés rue Normandie Niemen.

Sous l'ancienne mandature d'André Veyssièrre, un projet immobilier avait été conçu incluant :

- La construction d'une majorité de pavillons. Une négociation avait été effectuée avec un promoteur immobilier pour obtenir, pour les

Dugnysiens, des prix de vente très attractifs et une priorité d'accession.

- La réalisation d'une résidence offrant un accès direct au parc de l'Aire des vents et répondant aux besoins des habitants souhaitant rester à proximité de leurs proches.

- La création d'un nouveau centre de santé dont la localisation devenait centrale avec l'implantation du nouvel éco-quartier construit dans le cadre des JOP 2024.

La majorité actuelle a décidé en 2020 de ne pas retenir ce projet et d'en réfléchir à un autre. Soit! A ce jour, la vente est imminente et aucune communication n'est réalisée sur le devenir de ces parcelles.



Karim AMIMEUR
indépendant

INDÉPENDANT

FÉVRIER A ÉTÉ CONSACRÉ AU VOTE DU BUDGET 2022.

Je dresse un constat : ce budget, malgré les efforts de la majorité sur certains aspects comme les écoles, ne montre aucune ambition forte.

Quelques créations de postes ici et là et surtout d'énormes subventions allouées aux constructions futures du Village des médias pour les JOP 2024, pour un total de plus de 2 millions d'euros !

Un scandale lorsqu'on sait que jamais les JO n'ont apporté une quelconque prospérité dans les villes où ils ont eu lieu mais au contraire des dettes.

Ce nouveau quartier fera exploser les prix de l'immobilier dans notre secteur

et empêchera la plupart d'entre vous de se loger alors que c'est déjà quasi-impossible aujourd'hui...

M Le Maire nous promet qu'en 2023 de grandes réalisations débiteront ; il serait temps !

Notre ville a une capacité à pouvoir emprunter pour préparer son avenir car sa situation financière est saine. La majorité ne le souhaite pas. Différence de vision entre la gauche et la droite encore.

Alors, les élections arrivent et IL FAUT VOTER !

Pour ma part, ce sera Jean Luc Melenchon, seul à avoir un programme de gauche clair et crédible pour l'avenir de nos jeunes.



Nouveaux horaires pour vos documents administratifs

La Ville, soucieuse d'apporter un meilleur service public à ses habitants, vous propose en plus d'une ouverture le samedi **une nocturne le mardi soir jusqu'à 19h30 à partir du mois d'avril et jusqu'à fin juin.**

Nouveaux horaires : lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30.

Jeudi de 8h30 à 12h30 (Fermé au public l'après-midi)

Nocturne le mardi jusqu'à 19h30.

Samedi de 8h30 à 12h00 (Fermé en période de vacances scolaires)

Agenda

Agenda complet et billetterie en ligne
sur www.ville-dugny.fr

Élections législatives 1^{er} tour

➡ **Dimanche 12 juin**
de 8h à 20h
Bureau de vote

Élections législatives 2^{ème} tour

➡ **Dimanche 19 juin**
de 8h à 20h
Bureau de vote

HAPPY HOUR

Soirée dansante
ouverte à tous

➡ **Vendredi 24 juin**
à 19h
Espace Victor Hugo

PERMANENCES ALEPTE

Des conseils gratuits pour
consommer moins et
faire des économies
d'énergie

➡ **Mercredi 15 juin**
de 13h30 à 17h
Hôtel de ville
sur rendez-vous
01 48 63 24 14
contact@alepte.fr

RECHERCHE D'EMPLOI OU DE FORMATION ?

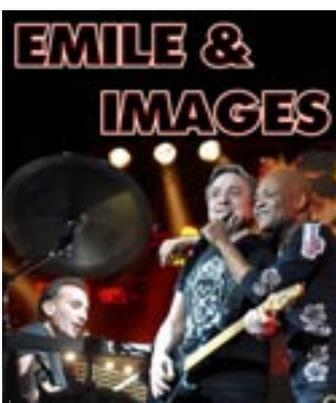
Journée d'inscription
à la Mission Emploi

➡ **Jeudi 16 juin**
de 9h à 17h
Centre Arc-en-Ciel
2, rue Guynemer

Journée nationale de l'appel du 18 juin 1940

➡ **Samedi 18 juin**
à 10h
Place du 16 août 1943

FÊTE DE LA MUSIQUE



➡ **Mardi 21 Juin 2022**
à partir de 20h30
Parvis Édith Piaf

SORTIE SENIORS

Visite guidée de la Ville
de Coulommiers :
fromagerie, déjeuner...

➡ **Jeudi 23 juin**
Départ à 8h45
Retour à 18h
Tarif : 20€
Inscriptions
au guichet unique

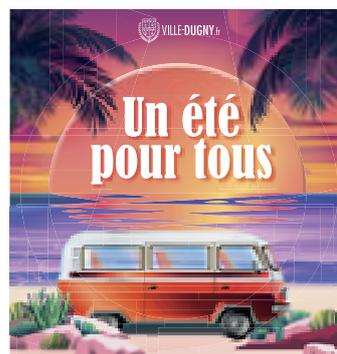
DEBOUT LES FILLES

Spectacle de l'atelier
Comédie Musicale

➡ **Samedi 25 juin**
à 20h
Auditorium J-B Pergolèse

➡ **Dimanche 26 juin**
à 17h
Auditorium J-B Pergolèse

UN ÉTÉ POUR TOUS



Animations et moments
de détente et de loisirs,
en familles et entre amis.

Programme complet
prochainement sur
www.ville-dugny.fr

➡ **Juillet et août**
Parvis Édith Piaf

AIRBUS HELICOPTERS PARIS - LE BOURGET RECRUTE

Pionnier mondial de l'industrie aéronautique et spatiale, Airbus évolue dans les secteurs des avions civils, des hélicoptères, de la défense et de l'espace.

Le groupe occupe une place de leader dans la conception, la fabrication et la livraison de solutions, produits et services aéronautiques et spatiaux pour des clients du monde entier.

Sur son site de Paris-Le Bourget situé à Dugny, Airbus Helicopters se veut être un centre d'excellence, spécialisé dans la production et la maintenance d'éléments composites dynamiques. Plus de 7000 pales d'hélicoptères y sont produites chaque année par ses 800 collaborateurs.



En pleine croissance, le site recherche une cinquantaine de nouveaux talents d'agent composite. Rejoignez une entreprise sur un site dynamique, innovant, en constante évolution et travaillez avec tous des personnes passionnées et pleines d'ambitions !

Qu'est ce qu'un agent composite ?

L'agent composite intervient aux différentes étapes de fabrication des pièces aéronautiques et des fibres effectuées : ponçage, en matériaux composites complexes fabriqués : collage, bobinage, étuvage, stratification sur le site telle que les pales, manchons, Il procède ensuite au traitement thermique des moyeux et ensembles rotors. Les pièces crées dans des fours, étuves ou autoclaves et obtiennent ainsi leur polymérisation. Enfin, il assure le parachèvement de l'usinage et l'équipement de la pièce.

D'autres compétences sont également recherchées sur notre site :

- Peintres Aéronautiques
- Outilsseurs
- Opérateurs Machines
- Programmeur de Machines
- Chaudronniers
- Commandes Numériques
- Opérateurs d'équilibrages



Vous voulez en savoir plus ou postuler ?



AIRBUS CAREER

<https://www.airbus.com/en/careers>



Le site faisant face à une surcharge d'activité, des postes sont également disponibles pour vos agences d'intérim.





Une offre de soin supplémentaire sur notre Ville !

Installé depuis janvier 2022, le laboratoire de biologie médicale du groupe Cerballiance est à votre disposition pour toutes vos analyses médicales, vos bilans les plus courants et vos examens les plus spécifiques. Vous pouvez également y faire des tests PCR pour le dépistage COVID-19.

Laboratoire Cerballiance

7, place Gabriel Péri - Du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, samedi de 7h30 à 12h30

Tél. : 01 89 46 84 20 - labodugny.idfe@cerballiance.fr



RETIN'EYES, un nouvel Opticien à Dugny

Installé depuis quelques mois, l'opticien-visagiste RETIN'EYES vous propose une large gamme de lunettes de vue.

Homme, femme ou enfant, vos goûts et attentes sont bien évidemment différents. La forme de votre visage détermine le type de monture qui vous correspond le mieux. Votre opticien RETIN'EYES a mis toutes les mesures en place pour vous accueillir en toute sécurité.

20, avenue Louis Larivière

Du mardi au samedi de 10h à 19h



Le drive « Supermarché G20 minute » !

Votre supermarché G20 vous propose désormais de faire vos courses en ligne avec l'option d'une livraison à domicile !

Vos courses se font en quelques clics au même prix qu'en magasin, avec les promotions du moment. Vous pouvez également continuer de cumuler vos points fidélité sur votre carte.

Vous avez deux possibilités pour récupérer vos courses : soit un retrait en magasin, soit une livraison à domicile.

Pour commander connectez-vous sur www.g20-minute.com/nos-enseignes

Supermarché G20

9, rue Adolphe Devaux - Du lundi au samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 9h à 18h.

Etat Civil

NAISSANCES :

DÉCEMBRE : CAMARA Cheïk / JALLOW Süleymane / BEN GAMRA Taym / MEDHDJI Khira / CHANTI Ismaël / BOUZAIENE Yara / ESSOH Kelem

JANVIER : GNANASEGARAM Reyno / SALMAN Anahita / GONÇALVES MARTINS Jonas / MURUGESU Liyasri / RHARDA Isaak / AGRICOLA-ABDAT Hayden / DIALLO Soumaya / MOUSSOUAMY Chris / YSAÏDE Djalia / MEMAMPOYA MAFONA MAKUSULI Perlah / IFFONO Damarisse

FÉVRIER : BOURAHROUH Alycia / ONGARANATHAN Yashan / CHERIF SURY Safa / MOKHTARI Lyna / DIFFALLAH Souhayb / IBRAHIM Niffay/ OREL Liam / FAHMI Kamila / JAUTEE Mathys / BEROUK Naïm / SANOGO Fanta / AISSAOUI Imrane

MARS : DIARRA Issa / AOUNA Nourhène / REX Noëlys

AVRIL : OUADDAH Hana DIALLO Bakary / MORARI Miriam / DRIF Balqis

MARIAGES :

JANVIER : BEN HOUMANI Nabil et CHAOUKI Naïma / SADOU Tarik et IDJOUADIENE Kahina / ALLAIN Charlie et MEHIAOUI Myriam

FEVRIER : DELBART Christian et ROGER Esther / BELOUARDI Mohamed et FAKIR Imane / GOULAMHOUSSEN DAYA Loïc et MAHAMADE HOUSSEN Amenah

MARS : TARRES Saad et GHABI Bouhaïssa

AVRIL : KIVUILA-KIANGANI-DACRY et KUANSAMBU ZOLA Francine

MAI : SYLLA Mamadou et KONE Fanta / MERAI Faycal et JIDLI Fadhila / BAUDOIN Jean-Guillaume et FEDELE Sarah / YAVUZ Volkan et SIRAT Kenza

DÉCÈS :

DÉCEMBRE : CHENENAILLE Jean / ROUGEAUX Claude / LOUIS Bernadette / ROSA André / DOUDELET Ginette

JANVIER : TRAN Carine / GANANCIA Odette / BORDONE Gilbert / FAKIRI Abdelkrim / LOPEZ Pascal

FÉVRIER : ANDREANI Félix / BONVALLET Jean-Claude / LISON veuve LEBOUILLONNEC Danielle / LEJEUNE épouse DJERMANE Mireille / SIGNORET veuve DUPOUEY Geneviève

MARS : BEN MECHICHI Habib / OSSATANGA Paternie / COUNASSEGARY épouse TIBOURCE

AVRIL : SAINT-LOUIS-AUGUSTIN Etienne épouse PLACIDE / DA SILVA MARTIN Norberto

MAI : LANTER-MOT Jean-Claude



HOMMAGE À JEAN CHENENAILLE

C'est avec émotion que la rédaction de *Dugny plus* a appris la disparition de Monsieur Jean Chenenaille, le 7 décembre dernier.

Témoin des heures les plus sombres de l'histoire de notre Pays, Jean était de ceux qui ont toujours été fidèles à la France, notamment durant la Deuxième Guerre Mondiale.

Le lendemain de la guerre ne fut pas toujours rose pour Jean, mais à l'occasion d'une visite chez sa sœur à Drancy, il rencontre Claude qui deviendra son épouse en 1952 et avec qui il emménagera, quelques années plus tard à Dugny.

Personnalité appréciée dans notre Ville, Jean était une personne souriante, pleine de gentillesse, qui ne manquait pas une occasion de rigoler. A 97 ans, il vivait avec son temps : SMS, photo, un email... rien ne lui échappait.

EMILE & IMAGES



FÊTE DE LA MUSIQUE
MARDI 21 JUIN À 20H30
PARVIS ÉDITH PIAF



VILLE-DUGNY.fr